

**Zeitschrift:** Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles  
**Herausgeber:** Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel  
**Band:** 17 (1883)  
**Heft:** 10

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

**Download PDF:** 25.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Per. 85686

# Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> Octobre 1883.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M<sup>r</sup> le Dr Guillaume à Neuchâtel au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger.  
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste au prix de fr. 2.10 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

## UN PHÉNOMÈNE GÉOLOGIQUE CONTEMPORAIN.

Depuis quelques mois, l'attention des personnes qui parcourent la route du Locle au Col-des-Roches a été éveillée par un singulier phénomène dont nous nous proposons de dire quelques mots.

La route cantonale du Locle à Marteau et aux Brenets fut créée, comme on le sait, en 1845. À sa sortie du Locle, elle longe le bord méridional du coteau des Monts, évitant ainsi les terrains marécageux et peu solides du fond de la vallée. Toutefois une petite portion de ce marais fut isolée du reste sur la droite, près des Eroges.

Lorsqu'il fut question de construire enfin la section de raccordement du chemin de fer, les exigences du tracé firent prévoir l'établissement d'un remblai assez important sur la portion de marais dont nous venons de parler. Des sondages firent reconnaître qu'il y avait là 4<sup>m</sup> 50 de terrain tourbeux et limoneux et 3<sup>m</sup> 50 de troncs d'arbres couchés et entrelacés, ce qui n'était nullement rassurant pour la solidité des terrassements.

Après avoir envisagé les divers moyens de prévenir les difficultés et les accidents, tout en évitant des frais trop considérables, les ingénieurs se prononcèrent en faveur

Fig. 1. Plan topographique.

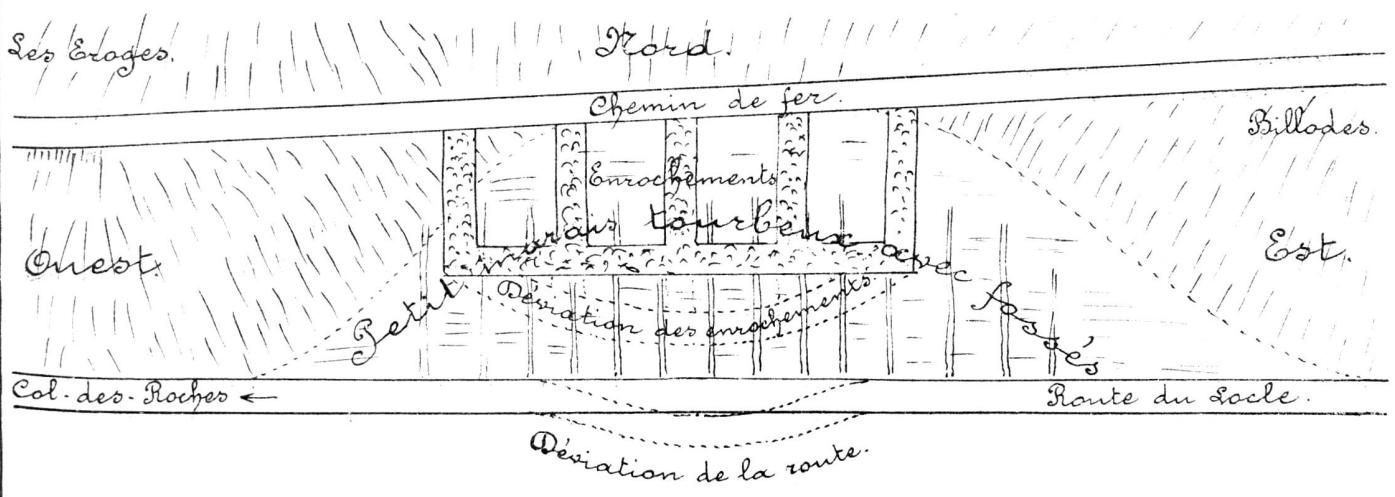


Fig. 2. Coupe avant les travaux.

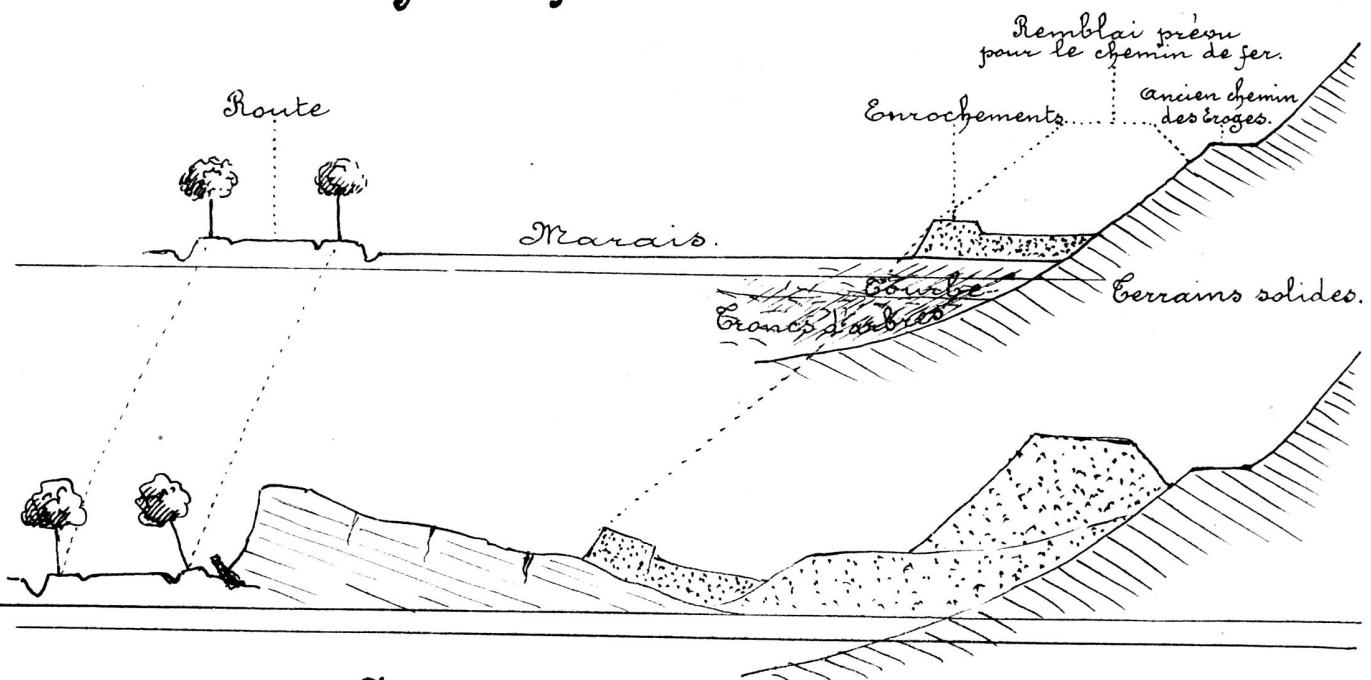


Fig. 3. Coupe au 15 Août.

d'un embochement préalable de pierres brutes qui, en s'enfonçant, devaient constituer une base solide pour le remblai.

Des circonstances de diverse nature retardèrent l'exécution de ce travail dans la saison favorable et il ne put avoir lieu que dans les premiers mois de cette année et sur le sol gelé. Lorsque survint le dégel, on put s'apercevoir qu'au lieu de s'enfoncer, les matériaux, obéissant à une poussée latérale, s'avançaient dans la direction de la route. Bientôt celle-ci se trouva à un niveau inférieur à celui du petit marais, et on put prévoir qu'elle serait à son tour déviée sur un certain parcours et repoussée vers le grand marais. Le sol se soulevait toujours davantage, en se crevassant, et les pluies de Juin mirent en mouvement toute la masse, tant des embochements que de la tourbe du petit marais, le tout cubant mille à douze cents mètres. À dater des premiers jours de Juillet, on put observer la déviation toujours plus accusée de la route, à mesure que la masse tourbeuse atteignait le sommet des arbres et les faisait pencher en avant.

Le 3 Août, la déviation de la route avait atteint trois mètres soixante centimètres et elle commençait à soulever en divers endroits. On commença alors à attaquer le front de la masse tourbeuse et à préparer le redressement de la route. Dès lors le mouvement ne s'est plus accru que faiblement, et on peut espérer que, les matériaux ayant enfin rencontré une assise convenable, il n'y aura pas à redouter de nouvelles contrariétés.

Les croquis joints à ce travail nous dispensent d'entrer dans de longs développements. Il nous suffira d'ajouter que la largeur de la masse soulevée est d'environ

Fig. II. Aspect de la tranchée pour le redressement de la route, avec les crevasses dans le terrain tourbeux.



cent mètres, et que le mouvement des terrains s'est produit sur une longueur de 50 mètres. Il est particulièrement curieux d'observer que les enrochements, au lieu de s'enfoncer, se soient soulevés avec la tourbe. Celle-ci, avec les troncs d'arbres, a joué le rôle d'un radneau flottant sur un fond rendu fluide par une quantité d'eau que nous croyons considérable.

Ce phénomène de soulèvement par pression latérale est digne de fixer l'attention dans notre Jura, la terre classique des soulèvements dont l'étude a été si bien faite par les Gressly, les Churmann, et tant d'autres de nos concitoyens.

Aug. Taccard.

## UN ÉCUREUIL EN DÉTRESSE.



qui entouraient un des arbres de l'avenue. Ils semblaient s'acharner sur un objet caché dans le feuillage et l'accablaient de leurs cris et aussi de leurs coups de bec.

Quelques passants s'arrêtèrent et à force de sonder du regard les profondeurs du feuillage, découvrirent un malheureux écureuil, blotti sur une branche, et tout effaré de se voir en butte à de telles démonstrations. Cet hôte gracieux des forêts, venant par hasard faire une visite en ville, comme tant de gens font leur pèlerinage à l'Exposition de Zurich - l'exemple est contagieux - s'attendait sans doute à un **accueil** plus hospitalier.

Un gamin, qui se trouvait là, grimpa sur l'arbre et en le secouant fortement,

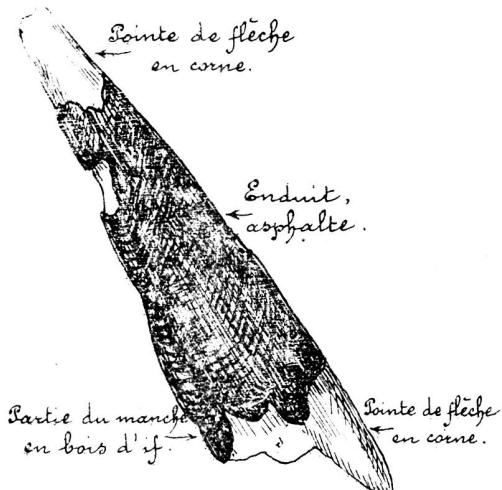
cet âge est sans pitié,  
fit tomber l'écureuil, qui roula dans la poussière à la grande surprise des assistants.

Dans le courant du mois de Juin dernier, un jour, entre 10 et 11 heures du matin, l'attention des personnes qui passaient sur le chemin qui conduit de la gare à Neuchâtel fut vivement attirée par le bruit assourdissant d'un essaim de moineaux

Mais les moineaux toujours plus courroucés et bruyants se précipitèrent comme un nuage autour du pauvre animal, et le pourvirent de leurs cris aigus et de leurs coups de bec jusqu'à dans la cour d'une des maisons voisines, dont il franchit la grille d'un saut, et s'élança comme une fusée dans le magnifique saule pleureur dont les branches pendantes le dérobèrent bientôt aux regards et lui donnèrent un sûr abri.

Un des spectateurs de cette scène alla chercher quelques poignées de noisettes, qu'il jeta au pied de l'arbre en souhaitant au petit imprudent de se tirer vain et sauf de ce mauvais pas. Dès lors on ne l'a pas revu.

### POINTE DE FLÈCHE EN CORNE.



Dans mes dernières foulées à la station de Champreveyres (2 Avril 1883), j'ai trouvé un objet assez intéressant : c'est une pointe de flèche en corne, avec une partie du manche en bois. Elle est adaptée au manche avec du bitume ou asphalte ; malheureusement, en la retirant, je n'ai pas pu conserver le manche tout entier, qui avait été fortement endommagé par un coup de pioche. Je crois que c'est le premier spécimen de ce genre qu'on ait trouvé à la station de Champreveyres.

Paul Guye fils.

Champreveyres, le 3 Avril 1883.

### BIBERON DE LA STATION DE L'ÂGE DU BRONZE D'AUVERNIER.

Le Musée de Colombier possède actuellement une très belle série d'objets lacustres de l'âge du bronze, parmi lesquels on remarque surtout des moules bien conservés, une belle épée et un petit vase (biberon) d'une forme gracieuse, orné de gravures et de lamelles en métal (fig. 1 et 2).

Ces objets rares ont été donnés au Musée par Mr. Chautemps, d'Auvernier, qui les a recueillis dans la station de ce village.

A. Tonga.



Fig. 1.

Musée de Colombier.  
Vase-biberon de la Station  
de l'âge du bronze d'Auvernier.

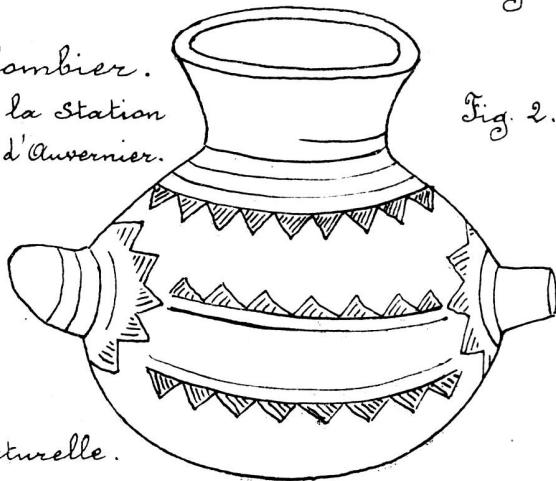


Fig. 2.

$\frac{2}{3}$  de grandeur naturelle.